



Rando vacances à Portbail (Manche) du samedi 30 juin au vendredi 6 juillet 2018



Randonneurs de la Vallée de l'Échelle

Ancien presbytère 16 410 BOUËX

Tél : 05.45.67.83.37

courriel : rando.vallee.echelle@free.fr

www.randonneurs-vallee-echelle.fr

Siret : 43434156600017-APE : 9312Z

NOTICE D'INFORMATION

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme N°IM 075 100 382

de la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre**

64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS

Bouëx, le 15 décembre 2017

*La sortie est ouverte aux adhérents des Randonneurs de la Vallée de l'Échelle,
inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FF Randonnée 2018 avec assurance RC.*

Nombre de participants mini : 31 - maxi : 36

Déplacements: en autobus DEBEAU de 37 places de Bouëx à Portbail le 30 juin 2018 avec retour le 6 juillet 2018.

PROGRAMME

Séjour **7 j et 6 nuits** orienté sur la pratique de la randonnée pédestre **sur les chemins normands** au cœur de paysages mystérieux, entre landes de terres, dunes et marais et découvrir le patrimoine rural, la faune et la flore du Cotentin.

1^{er} jour Rendez vous à **5 h 45** parking de la salle de fêtes de Bouëx pour un départ à **6 h**. Arrêt pique vers 13 h à **Granville**. Visite de la ville et petite rando 5 km. Reprise du bus vers Portbail avec arrêt à **Lessay** et visite de l'abbaye romane de Lessay. Arrivée au VVF de **Portbail** en fin d'après-midi.
Installation, dîner et nuit au village.

2^e jour *Matin* : circuit « Portbail » (au départ du village) **Randonnée pédestre** à la découverte de « Portbail » et de son histoire, ses deux églises, le pont des 13 arches, son havre, la mer (**durée : 3 heures – parcours : 9,5 km**). Déjeuner.
Après-midi : **circuit « Le Cap »** (approche en bus: 16 km A/R) **Randonnée pédestre** : « Le Cap » au départ de Carteret (**durée : 3 heures – parcours : 10 km**) - *Dîner et soirée au village.*

3^e jour *Journée complète* : **l'île de Jersey** (35 à 150 km A/R selon port d'embarquement) - **carte d'identité en cours de validité obligatoire** – pensez au change monétaire – euros non acceptés, carte bancaire acceptée.

Départ pour **l'embarquement** (lieu selon les marées) et **traversée** d'une heure à destination **l'Île de Jersey**. Découverte du **jardin botanique** du **parc Howard Devis**, son église anglicane. **Déjeuner au restaurant (boisson non comprise)**. Tour de l'île commenté en autocar à la découverte de la côte sud aux allures méridionales. Shopping et temps libre. *Dîner et soirée au village.*

4^e jour *Journée complète* : circuit « Port-Racine » et « circuit « Jobourg » (approche en bus 110 km A/R) – circuit en boucle.

Randonnée pédestre avec pique-nique : **circuit « Port-Racine »**. Ce parcours permet la **découverte** de la **Hague**, sur les traces de Jacques Prévert et du Corsaire Racine (**durée : 2 heures 30 – parcours : 10 km**). Pique-nique à Port-Racine. Puis **randonnée pédestre** à la découverte du circuit « Jobourg ». Sur les traces des contrebandiers et fraudeurs, les légendes de la Hague, le bout du monde et son phare : **Goury** (**durée : 3 heures – parcours : 12 km**) – *Dîner et soirée au village.*

5^e jour *Journée complète* : circuit « Saint-Vaast-la-Hougue » et « circuit « Le Cap Lévi » (approche en bus : 110 km A/R) – circuit en boucle.

Randonnée pédestre avec pique-nique, circuit « **Saint-Vaast-la-Hougue** ». Découverte des **fortifications de Vauban de l'Île de Tatihou et de Saint-Vaast-la-Hougue**, (**durée : 3 heures – parcours : 10 km**). Acheminement en bus jusqu'à **Barfleur**, l'un des plus beaux villages de France. Pique-nique à Barfleur. Puis randonnée pédestre circuit « **Le Cap Lévi** » au départ de Fermanville à l'Anse du Brick. Découverte du Cap Lévi, du Fort Lévi, de Port Pignot et de la plus grande rade artificielle du monde : **Cherbourg** (**durée : 2 heures 30 – parcours : 8,50 km**) - *Dîner et soirée au village.*

6^e jour *Journée complète : circuit « Biville - Flamanville »* (bus : 80 km A/R) – circuits en boucle

Randonnée pédestre avec pique-nique à la découverte du circuit « Biville ». Ce parcours permet de découvrir les traces du bienheureux Thomas Helye, la mare de **Vauville** et son village classé au patrimoine, son château, les dunes de **Biville** qui culminent à 60 mètres (**durée : 2 heures 30 – parcours : 9 km**). Pique-nique sur les dunes de Biville. Puis randonnée pédestre à la découverte du circuit « Flamanville », son église, son château, sa forêt, ses falaises, son sémaphore et la légende du trou Baligan, son épopée minière et son histoire (**durée : 3 heures – parcours : 10 km**) - *Dîner et soirée au village.*

7^e jour *Départ* du village après le petit déjeuner à 8 h 30 (bus : 80 km). Arrêt à **Carolles-Plage** à 10 h.

Randonnée (8 km - 2 h 30) vers la vallée du Lude et les cabanes Vauban avec vue panoramique sur la baie du Mont Saint Michel. Pique nique fourni par VVF à St Jean le Thomas, vers 12 h 30. Départ vers 14 h direction Bouëx, arrivée prévue vers 21 h.

HÉBERGEMENT

Village de vacances VVF partenaire FFRP à Portbail en bord de mer, en pension complète avec pique nique fourni à midi. Vin compris au dîner. Hébergement sur la base de 2 personnes par logement, chacune logée séparément avec salle d'eau et WC à partager. Lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni. Plage à proximité, bar, terrasse et animations.

PRIX DU SEJOUR

Le prix du séjour est **estimé à 720 €** pp en 3 fractions : 240 € à la préinscription, 240€ le 30 mars, 240 € le 15 mai.

Ce prix comprend :

- ▶ L'hébergement s'effectue sur la base 2 personnes par logement, chacune logée séparément avec salle d'eau et wc à partager. Les couples disposent de leur propre logement.
- ▶ La pension complète, vin offert, café non inclus, du **dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour dont un apéritif de bienvenue et un dîner terroir**
- ▶ Le voyage en bus confort aller-retour et tous déplacements sur place.
- ▶ **Quatre pique-niques – un déjeuner au restaurant**
- ▶ La fourniture du linge de toilette et lits faits à l'arrivée, ménage le jour du départ.
- ▶ L'animation dont un groupe folklorique ou un spectacle en soirée.
- ▶ L'accompagnement des randonnées au programme
- ▶ Le bus sur l'Ile de Jersey (ou l'Ile de Guernesey), avec excursion guidée
- ▶ La traversée en bateau continent / Ile de Jersey (ou de Guernesey)
- ▶ le coût de l'immatriculation tourisme.

Ne sont pas compris :

- ▶ Les boissons du déjeuner sur l'Ile de Jersey (ou Guernesey), environ 5 € la bière et environ 20 € la bouteille de vin)
- ▶ La taxe de séjour (tarif 2017) : 0,70 €/personne/nuit - à régler sur place
- ▶ Les assurances facultatives mais conseillées (annulation et interruption de séjour)
- ▶ Le pique-nique du samedi 30 juin (**à emporter**)
- ▶ D'une manière générale, les dépenses personnelles et tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

REVISION DU PRIX DU SÉJOUR : Le coût du transport est soumis aux variations du prix du carburant.

PREINSCRIPTIONS

Les préinscriptions seront matérialisées par le dépôt d'un chèque de réservation de 240 € avant le 31 janvier 2018.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 1^{er} février 2018.

En cas d'annulation, le remboursement des préinscriptions sera effectué par l'association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Vous aurez alors la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

PAIEMENTS

Acompte de 240 € à la préinscription.



Rando vacances à Portbail (Manche) du samedi 30 juin au vendredi 6 juillet 2018



Randonneurs de la Vallée de l'Échelle

Ancien presbytère 16 410 BOUEX

Tél : 05.45.67.83.37

courriel : rando.vallee.echelle@free.fr

www.randonneurs-vallee-echelle.fr

Siret : 43434156600017-APE : 9312Z

NOTICE D'INFORMATION

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme N°IM 075 100 382

de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS

2^e versement de 240 € le 30 mars 2018. Assurances facultatives conseillées lors de l'inscription.

3^e versement de 240 € le 15 mai 2018

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association des Randonneurs de la Vallée de l'Échelle, et remis à l'organisateur du séjour.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements de Bouëx à Portbail et retour se feront en autocar 37 places Debeau.

Selon la météo ou les conditions maritimes, la journée à l'île de Jersey pourrait être remplacée par l'île de Guernesey.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Si vous avez trouvé un remplaçant, restitution intégrale des sommes versées
- Annulation faite avant le 30 mars 2018 : retenue de 240 euros par dossier d'inscription
- Annulation entre le 1^{er} avril et le 15 mai 2018 : retenue de 480 € par dossier d'inscription
- Annulation postérieure au 15 mai 018 : retenue de 100 % du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pédestre pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser aux pulls, lunettes de soleil, crème solaire, bâtons de rando, imperméable ou cape genre poncho (pas de parapluie).

Le programme proposé est adaptable sur place, en fonction de la condition physique des composantes du groupe, ainsi que des conditions climatiques et de la praticabilité des circuits au moment du séjour

Une réunion des participants sera organisée le 27 mars à 17h30 au local RVE de Bouëx

Amicalement.

Guy Defontaine, organisateur du séjour

Yves Pottier coorganisateur

Rando vacances Portbail du 30 juin au 6 juillet 2018 Préinscription

à retourner, **avant le 31 Janvier 2018** accompagnée d'un chèque de réservation de **240 € par personne** :

RANDONNEURS DE LA VALLEE DE L'ECHELLE - le Bourg- 16410 Bouëx

Ou à remettre à Guy Defontaine – Hauteville – 16410 Bouëx – tel 05 45 24 99 91 - 06 07 76 07 50

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél _____ Tel portable _____ Courriel _____

Nbre de personnes _____ x 240 € = _____ € à l'ordre des RVE

Date et signature :